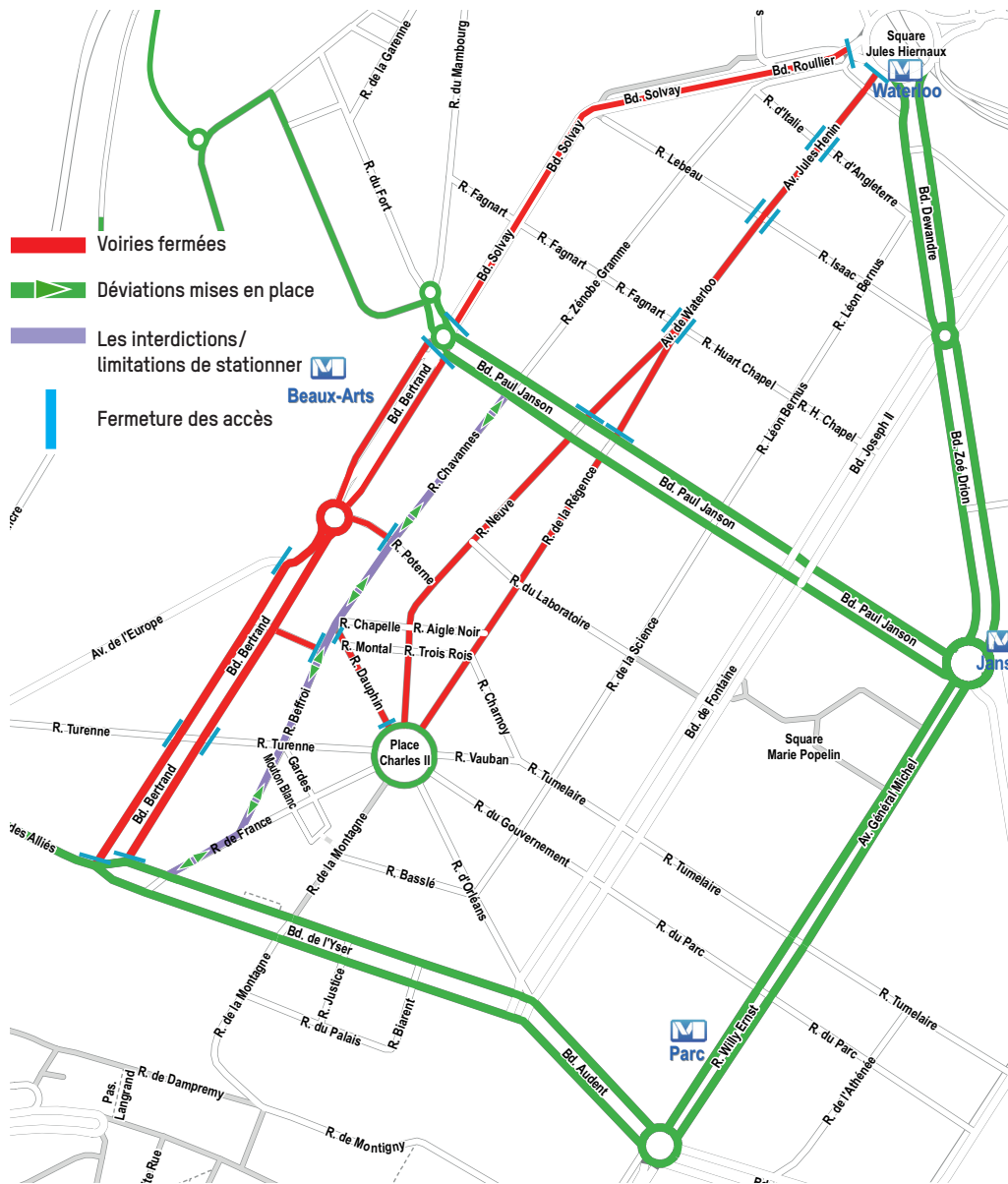


CHARLEROI DISTRICT CRÉATIF REDYNAMISATION DES ESPACES PUBLICS

GAZETTE DE CHANTIER N° 5



www.charleroi.be - www.charleroi-dc.be
www.charleroi-centreville.be - voirieCDC@viabuild.be



LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
ET LA WALLONIE INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



Editeur responsable : Lahssen Mazouz - Directeur général - Hôtel de Ville - Place Charles II, 14-15 - 6000 Charleroi



INFOS CHANTIERS

Bonne nouvelle pour la mobilité ! **Le carrefour du Bd Janson** est à nouveau ouvert dans les deux sens dans l'axe allant de la rue de l'Ancre vers les Bd Joseph II/Defontaine.

Le tronçon **"Square du Monument-Avenue de Waterloo-Avenue Henin"** devient, lui, complètement fermé. Il ne sera plus possible de le traverser aux carrefours des rues Lyon/Chapel, Lebeau/Isaac et des rues d'Italie/d'Angleterre. Les bordures et le pavage sont en cours de placement.



Tunnel Roullier/Boulevard Solvay : Les travaux d'étanchéité de la dalle recouvrant le tunnel vont bientôt commencer. L'entrepreneur travaille sur les entrées et sorties du futur parking. Une fois l'asphalte placé **rue de la Régence**, l'entrepreneur placera le mobilier urbain et les plantations. Dès la rue de la Régence terminée, l'entrepreneur entamera les travaux à la rue Neuve, normalement pour fin avril.

La place Charles II est partiellement en travaux. La circulation y est toujours permise. On y réalise actuellement des travaux au niveau de l'ancienne fontaine et Hydrogaz poursuit le placement des tuyaux pour le futur réseau de chaleur, empiétant légèrement sur le haut de la rue de la Montagne. La rue du Dauphin, quant à elle, reste fermée.

Au Boulevard Bertrand : le pavage se poursuit côté gauche remontant. Il est procédé au placement des linéaires à hauteur de la Place du Manège et les travaux d'égouttage se font à présent sur le tronçon allant du Palais des Beaux-Arts jusqu'au Bd Janson.



INFOS MOBILITÉ

- Durant les travaux, la station de métro Beaux-Arts reste ouverte et les bus circulent au départ de la gare des bus temporaire située sur le parking P1 du Palais des Expos. De là, un cheminement piéton permet de rejoindre la place du Manège et le Bd Bertrand.
- Le parking P2 (à hauteur de la nouvelle sortie "Expos" du R9) est disponible pour se garer gratuitement à proximité du centre-ville. La rue de l'Ancre est en zone verte, donc payante, toute personne ayant un abonnement "RCA" peut s'y garer.

Pour en savoir plus sur les solutions de parking en centre-ville et sur les différents abonnements : www.rca-charleroi.be

Privilégiez plus que jamais les transports en commun :

- De nombreuses lignes de bus, tram et métros sont à votre disposition (avec trois parkings P+R à Soleilmont, à Gosselies au faubourg de Bruxelles et à Jumet "Madeleine") : les stations de métro Ouest, Beaux-Arts, Waterloo, Janson et Parc ceinturent la ville haute.
- De nombreuses liaisons SNCB sont également possibles via les gares de Charleroi Sud et Charleroi Ouest + accès à la ville haute par le métro ou le city bus.

+ D'INFOS CHANTIER ?

Une **permanence** se tient chaque **lundi de 13h30 à 17h** à l'adresse suivante : Avenue de l'Europe, n°19 – 6000 Charleroi (anciennement le Zinc de la mer).

Vous pouvez également poser vos questions par mail à l'adresse suivante : voirieCDC@viabuild.be ou par téléphone, les lundis et mardis de 8h à 17h, au numéro : **03/206.27.79**.

Conscient des désagréments que ces travaux peuvent vous occasionner, l'entrepreneur met tout en place pour les limiter au maximum. En retour, il fait appel à votre entière coopération en vous demandant de :

- Respecter les panneaux de signalisation mis en place.
- Prévoir vos éventuelles livraisons en dehors des heures de chantier (de 6h à 17h) et demander l'accessibilité à l'entreprise via l'adresse mail : voirieCDC@viabuild.be.
- Déposer vos poubelles comme d'habitude sur le trottoir dans des sacs à poubelle TIBI. L'entrepreneur se chargera de les rassembler pour le ramassage des déchets TIBI.
- Prendre contact avec l'entreprise via l'adresse mail voirieCDC@viabuild.be pour vos problématiques spécifiques (par exemple liées à l'accessibilité pour les PMR,...).